

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 1^{er} JUILLET 2024

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents à la séance :	21
Nombre de conseillers absents :	6
Nombre de conseillers ayant donné procuration :	4
Nombre de votants :	25
Date de la convocation :	25 juin 2024
Date d'affichage :	25 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves (19h04), BOÉTÉ Cécile, LE GALL Maël (19h21), CASANAVE-LAULIVE Maryse, BICZO Sylviane, LE FLOCH Eric, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, GUILLAUME Hervé, ANTHOINE Julien (19h05), BODEVEUR David, THEFO Laurence, LE DRET STEUNOU Christelle, LE GUEVELLOU Marjorie, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude

Absents : LE COQ Laurent, LE LUYER Martine, TASSEL Stéphane, BONIZEC Christel, DODOKAL Karine, MARCHAND Cinderella

Procurations : LE COQ Laurent à CLECH Vincent, TASSEL Stéphane à THEFO Laurence, BONIZEC Christel à HERVÉ Gildas, DODOKAL Karine à DAUPHIN Jean-Claude

Secrétaire de séance : ANTHOINE Julien

N°2024/61

Finances locales

Budget annexe « Maison de Santé »

Décision modificative n°1

Afin de procéder au règlement des intérêts liés aux différents emprunts, Monsieur le Maire expose aux élus qu'il convient de procéder à la modification d'imputation budgétaire suivante :

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 8 JUIL. 2024

ID : 022-212200042-20240701-2024DELIB61-DE

BUDGET 10009 - MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre - Article - Fonction	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
<i>OPÉRATIONS RÉELLES</i>			
Chapitre 66 - Article 66111 - Fonction 01	Intérêts réglés à l'échéance	+ 48 200,00€	
Chapitre 75 - Article 75888 - Fonction 01	Autres produits de gestion courante		+ 48 200,00€
TOTAL		48 200,00€	48 200,00€

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M 57,

Vu la délibération n°2024/25 du 12 avril 2024 adoptant le budget primitif du budget annexe « Maison de Santé » pour l'exercice 2024,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec :

Nombre de suffrages exprimés :	25
Votes Pour :	25
Votes Contre :	0
Abstention :	0

APPROUVE la décision modificative telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH

Le secrétaire de séance,
Julien ANTHOINE

